



# SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

**CCAS**

**Centre Communal d'Action Sociale  
de CIVRAY**

SOYEZ LE PREMIER À GOÛTER !



# LES BENEFICIAIRES

Le service de portage de repas à domicile s'adresse aux personnes retraitées, handicapées ou ayant un problème temporaire, sans limite d'âge, domiciliées sur la ville de Civray et sur un rayon de 8 km maximum

- Vous avez des difficultés à préparer vos repas;
- vous êtes fatigué (e)s;
- Vos commerçants sont éloignés de votre domicile
- Vous n'avez pas de moyen de locomotion pour faire vos courses

Chaque jour ou de façon ponctuelle, selon vos besoins ou votre désir, vous pouvez recevoir à votre domicile un repas équilibré

## LA PREPARATION DES REPAS

Le CCAS de Civray choisit avec soin la confection des repas dont le savoir faire culinaire donne toute sa place aux saveurs et au goût. La confection est réalisée par les cuisinières de la Résidence des Coudrais. Les repas sont composés d'une entrée, plat de résistance, dessert, pain, et du potage pour le soir.



# LA LIVRAISON A DOMICILE



Les repas sont livrés du **lundi au vendredi entre 10h30 et 12h30** (hors jour férié)

Les menus de la semaine sont transmis le jeudi dans les caissons.

**Les repas sont livrés chauds**

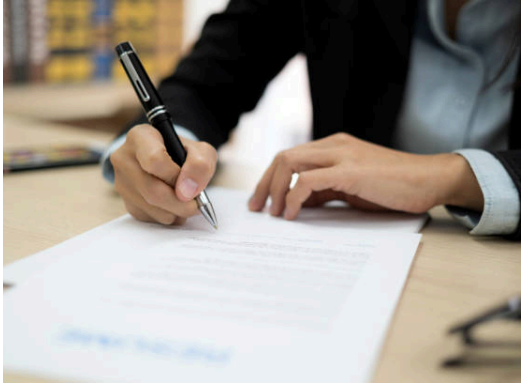
Les repas sont disposés dans de la vaisselle en porcelaine conçues pour être réchauffées si besoin au micro-ondes.

Les repas sont livrés par le personnel de la Résidence des Coudrais en main propre. Notre livreur vous donnera un caisson isotherme tous les jours. Il récupérera le caisson de la veille avec la vaisselle que vous aurez nettoyer avec soin.

Toute annulation ou modification de commande peut être faite auprès de la Résidence Autonomie des Coudrais au moins 2 jours ouvrables à l'avance au **05.49.87.14.68**



# LE DOSSIER



Pour toute demande d'information ou de dossier, la Résidence Autonomie des Coudrais est à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

La livraison des repas peut être mise en place dans les 48 à 72 heures après réception et validation de votre dossier d'inscription.

# LES FINANCEMENTS POSSIBLES

Cette prestation peut-être financée en partie par le Conseil Départemental dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou par votre caisse de retraite. Elle ouvre droit sous certaines conditions à une réduction d'impôts

# LES TARIFS 2024

Tarifs appliqués jusqu'au 31 mars 2025: 14.50€

